

Les marais des Baux et de Crau



Des marais salants jusqu'au massif des Alpilles, ces marais sont probablement parmi les plus surprenants des Bouches-du-Rhône. L'exceptionnelle biodiversité s'explique à la fois par la proximité des zones humides de Camargue et du golfe de Fos et des zones sèches de garrigues des Alpilles et de coussouls de Crau, mais aussi dans la présence de résurgences massives de la nappe phréatique de Crau.

La dépression du Vigueirat comprend, entre autres, les marais de Crau et la Réserve naturelle nationale des marais du Vigueirat à laquelle on peut ajouter les anciens salins du Caban et du Relai. Le secteur abrite le plus grand ensemble de zones humides d'un seul tenant encore présent à l'est du Grand Rhône et se situe également au tout premier plan des territoires à enjeu pour la conservation de la biodiversité sur le littoral méditerranéen français.

Les marais de Raphèle, ancien canyon formé par la Durance, se distinguent par les marais des Chanoines et de Meyranne constitués de prairies et de marais très anciens présentant localement une importante accumulation de tourbe.

La vallée des Baux est située entre les Alpilles et la haute Crau. Il s'agit d'une vaste « cuvette » de 2000 hectares qui réceptionne à la fois les résurgences (laurons) du karst, de la nappe de Crau, et les eaux de surface du sud des Alpilles. Elle a été drainée pour l'exploitation des grandes cultures, mais conserve cependant quelques marais relictuels très riches. Situé à l'exutoire du bassin-versant de la vallée des Baux, le marais de Beauchamp se trouve aux portes de la ville d'Arles. Dans ces mosaïques de milieux exceptionnels évolue une grande diversité d'espèces végétales et animales dans la Réserve naturelle régionale dans le secteur de l'Ilon.

Les marais, canaux, laurons et sources

Les plus grandes superficies de marais à marisque en France méditerranéenne, appelées localement cladiaies, se situent dans les Bouches-du-Rhône, à l'interface entre la Camargue, la Crau et les Alpilles. Ces marais constituent aussi un site d'accueil privilégié pour de nombreux oiseaux patrimoniaux et ils abritent des communautés d'invertébrés remarquables pour la région méditerranéenne. Les oies et canards nord-européens viennent y hiverner ou y stationner en étape migratoire. Les effectifs de **Sarcelle d'hiver**, **Canard chipeau** et **Nette rousse** en hiver dépassent les seuils d'importance nationale. Les Marais du Vigueirat accueillent assez régulièrement le **Fuligule nyroca** en hivernage. Les zones humides abritent également des populations nicheuses d'anatidés, dont les plus remarquables sont l'**Oie cendrée** et la **Nette rousse**. Parmi les laro-limicoles nicheurs, citons l'**Échasse**

blanche, l'**Avocette élégante**, le **Gravelot à collier interrompu**, le **Petit Gravelot**, la **Sterne pierregarin**. La **Sterne naine** nichait régulièrement aux anciens salins du Caban et du Relai jusque dans les années 70-80. L'arrêt de l'exploitation du sel a provoqué le départ de l'espèce sur ce site. Les vasières ou marais peu profonds, plus ou moins saumâtres accueillent aussi des milliers de limicoles en passage migratoire. Plusieurs d'entre eux sont également présents durant tout l'hiver : **Vanneau huppé**, **Bécassine sourde**, **Bécassine des marais**, **Chevalier culblanc**. Les vasières des grands marais sont un site de passage migratoire important pour la **Barge à queue noire**. Enfin, les marais constituent une importante zone d'alimentation pour la **Mouette mélanocéphale**, le **Goéland railleur**, la **Sterne hansel**. De nombreuses zones humides sont exploitées par les **Flamants roses** pour l'alimenta-



Marais du Vigueirat. © Conseil départemental 13 / Christian Rombi



Marais des Baux. © Aurélie Johanet

tion. La **Spatule blanche**, l'**Ibis falcinelle** et la **Cigogne noire** sont observés régulièrement en migration. Parmi les rares citons la **Marouette ponctuée** et la **Marouette poussin**. On note désormais la nidification de la **Glaréole à collier**. Le **Martin-Pêcheur d'Europe** niche dans les berges meubles des canaux et des étangs ; les parois sableuses du Canal d'Arles à Bouc accueillent la plus grosse population camarguaise de **Guêpier d'Europe**.

Des indices de présence du **Castor d'Europe** sont régulièrement relevés. La recolonisation de la **Loutre d'Europe** y est suivie. Canaux et roubines abritent d'autres espèces comme le **Campagnol amphibia** ou la **Musaraigne aquatique** dont les populations ont souffert du drainage de nombreuses zones humides.

La **Cistude d'Europe** est bien connue dans les marais du Vigueirat et la Vallée des Baux. Citons par ailleurs la présence des deux couleuvres semi-aquatiques : la **Couleuvre helvétique** (anciennement C. à collier) et la **Couleuvre vipérine**.

Le **Péléobate cultripède** est à la fois présent au marais de l'Ilon dans la Vallée des Baux ainsi qu'au sud des marais du Vigueirat au niveau des marais du Relai et du Tonkin. L'espèce est particulièrement menacée par l'isolement de ses populations et la vocation de développement industriel et portuaire du golfe de Fos. Exceptionnellement, le **Triton palmé**, en marge de son aire de répartition, trouve refuge dans certains canaux et marais en périphérie du Vigueirat. On notera aussi la **Grenouille de Pérez** en marge de sa répartition. De façon plus commune, les étendues marécageuses, fossés, canaux de drainage profitent à la **Rainette méridionale**. Le **Crapaud calamite** est quant à lui favorisé dans les sites aquatiques les moins profonds.

L'**Anguille européenne** est bien représentée. Pour les mollusques, les marais d'eau douce de Crau hébergent des espèces très localisées dans le département comme la **Planorbe des étangs** (*Planorbarius cornutus*) et la **Paludine commune** (*Viviparus contectus*).

Plus d'une cinquantaine d'espèces de libellules sont recensées sur ces marais. L'ensemble formé avec la Crau et la Camargue représente un pôle de diversité biologique exceptionnel : l'un des secteurs les plus riches d'Europe pour ce groupe. Cette richesse est en grande partie liée à la qualité de la nappe phréatique de Crau, qui alimente les « laurons », résurgences phréatiques qui participent à l'alimentation de la plupart des marais du site. Les eaux constamment fraîches et très pures de ces laurons abritent des espèces particulières qui viennent s'ajouter à la faune plus typique des marais. La qualité des eaux est également remarquable dans certains canaux d'assainissement comme le canal de Vergière, qui alimente le Marais d'Icard. L'**Agrion de Mercure** trouve de nombreux habitats favorables ; la basse vallée du Rhône abritant les plus importantes populations françaises.

Il est intéressant de voir subsister des populations de **Cordulie à corps fin**, même réduites, dans des canaux en plaine. De nombreuses autres espèces rencontrées sont considérées comme rares ou menacées au niveau régional, national ou européen : l'**Agrion bleuissant**, l'**Agrion mignon**, l'**Agrion joli**, le **Gomphé semblable**, le **Gomphé de Graslin**, le **Sympétrum déprimé**, le **Sympétrum du Piémont**, l'**Aeschne printanière**. Le **Leste à grands ptérostigmas** a bénéficié au marais du Vigueirat de la création de mares temporaires.

Pour les araignées, la rare **Épeire soupconneuse** (*Larinoides suspicax*) est à rechercher le long des chemins proches des eaux permanentes ensoleillées, sur sa toile régulière. Pour les papillons, citons la **Diane** sur ses plantes hôtes (*Aristolochia rotunda* et *A. clematis*). Signalons la **Decticelle des ruisseaux**, ainsi que le **Criquet tricolore** qui a fortement pâti de l'assèchement des marais et de la canalisation du Rhône.

La fraîcheur des laurons et des sources héberge encore d'autres taxons de fort intérêt patrimonial du fait de leur rareté dans cette région ou de leur localisation limitée, qui sont le plus souvent rencontrés en amont des cours d'eau ou en altitude, véritables reliques glaciaires ou boréo-alpines.

Les roselières

Les roselières à phragmite et les cladiées sont indissociables de la particularité de ces marais. La richesse en ardéidés est remarquable : le site abrite en effet les neuf espèces nicheuses connues en Europe, dont les paludicoles **Héron pourpré**, **Blongios nain** et **Butor étoilé**. La population de butor est particulièrement remarquable, avec des effectifs d'importance nationale en reproduction et en hiver. Le **Busard des roseaux** niche dans les roselières ; les hivernants se rassemblent aussi le soir en dortoirs. L'**Oie cendrée** et la **Nette rousse** nichent toutes deux dans les roselières inondées, d'où la nécessité d'un maintien des niveaux d'eau constants pendant toute la période de reproduction. Les passereaux paludicoles constituent une communauté très variée, certains sont nicheurs comme la **Lusciniole à moustache**, la **Locustelle luscinioïde**, le **Bruant des roseaux** ; d'autres ne sont présents qu'en hiver ou en migration ; d'autres enfin utilisent les roselières en dortoir lors des haltes migratoires. La **Gorgebleue à miroir** est un migrant et un hivernant régulier aux marais du Vigueirat. Parmi les rares citons la **Talève sultane**. On note occasionnellement le **Phragmite aquatique**. Enfin, un dortoir d'**Hirondelles rustiques** unique en France, atteignant jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'oiseaux, est visible régulièrement dans les marais des Baux au mois de septembre. Pour les mammifères, le **Rat des moissons** est présent dans les massifs de roseaux qui constituent son habitat de prédilection.

Les prairies humides et les cultures

On trouve autour des marais des prairies humides méditerranéennes, pâturées extensivement par les taureaux ou destinées à la production de foin de Crau. À l'ouest et au sud, dominent des espaces de grandes cultures, dont la riziculture. Les espaces ouverts sont utilisés pour la chasse du **Faucon crêcerellette**. La **Courtilière commune** est la principale proie qu'il capture dans les rizières avant la mise en eau, sur les terres labourées et sur les bordures pâturées des zones humides. Le **Hibou des marais** est quant à lui un hivernant assez régulier. La bordure de Crau est fréquentée par les espèces steppiques caractéristiques des plaines cultivées où elles trouvent des

ressources alimentaires : **Alouette lulu**, **Alouette calandrelle**, **Pipit rousseline**, **Œdicnème criard**, **Ganga cata**, **Outarde canepetière**. Toutes sont dépendantes du maintien de l'ouverture des milieux et de la pérennité de pratiques agricoles et pastorales extensives.

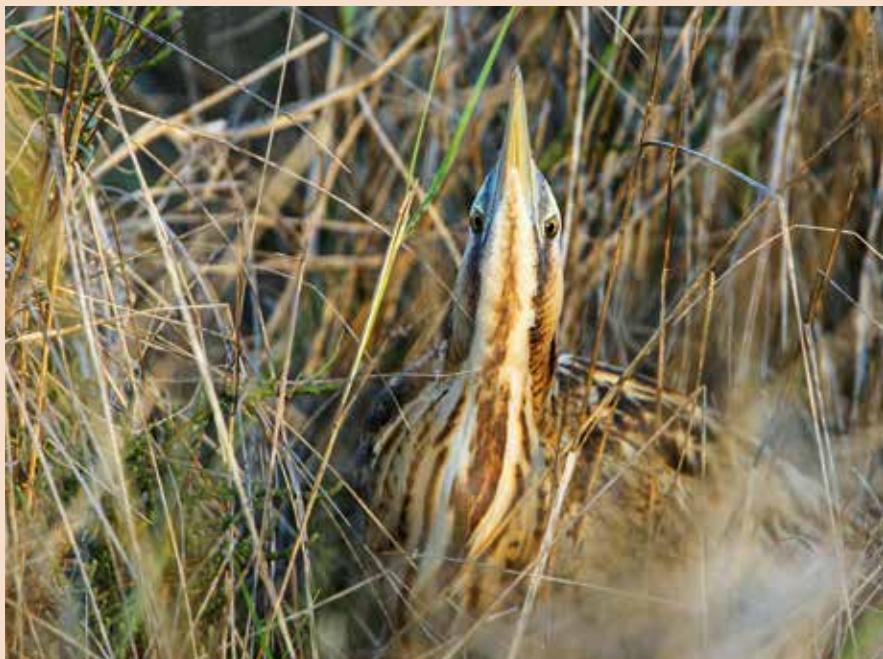
De manière générale, la juxtaposition de milieux (pâturages, bocage, zones humides, cours d'eau, ripisylves, etc.) est très favorable pour l'alimentation de différentes espèces de chauve-souris venues de Camargue ou des Alpilles, dont ces espèces patrimoniales : **Petit Murin**, **Minioptère de Schreibers**, **Grand Rhinolophe**, **Murin à oreilles échancrées**.

4 espèces remarquables des marais des Baux et de Crau

Le Butor étoilé

Espèce paléarctique inféodée aux roselières, le Butor étoilé est un migrant partiel. Les principaux sites de nidification en région se situent dans les roselières de Camargue et des cladias du Plan-du-Bourg. Discrète, l'espèce est principalement détectée par le chant des mâles. Lorsqu'un danger approche, l'oiseau se dresse dans les roseaux, tend la tête, le cou et pointe le bec vers le ciel. Cette position associée à son plumage brun, tacheté de doré et moucheté de noir, lui assure un camouflage parfait. Il est capable de garder la pose pendant plusieurs heures sans bouger ! Plus facile à observer l'hiver, le butor fréquente alors une plus grande variété d'habitats (roselières, gravières, prairies de marais, bordures de rivières, fossés). Le régime alimentaire est principalement constitué d'invertébrés aquatiques avec une forte dominance de l'Écrevisse de Louisiane en Camargue.

Espèce vulnérable en France, les principales causes du récent déclin de l'espèce sont la destruction, la dégradation (atterrissement, pollution des eaux) et la gestion inadaptée (surexploitation des milieux pâturés et chassés, hydrologie non favorable) des roselières utilisées pour la reproduction.



Butor étoilé. © Aurélien Audevard

La Lusciniole à moustaches

En France, la Lusciniole à moustaches ne se rencontre que dans les roselières du pourtour méditerranéen. Le delta du Rhône et les zones humides périphériques (étangs et marais de Crau, anciens marais de la vallée des Baux) abritent la majorité de la population régionale. Bien que nichant dans la plupart des grandes phragmitaies, la lusciniole présente les densités les plus importantes dans les roselières inondées âgées, non coupées et où poussent d'autres espèces que le Roseau commun (carex, scirpes, typhas). Une épaisse couche de tiges mortes semble essentielle à sa reproduction. Le nid est construit au-dessus de l'eau et souvent dissimulé sous des touffes de végétation. La gestion des roselières ne correspond malheureusement pas toujours à ses exigences écologiques. En dehors des marais du Vigueirat, où la gestion des roselières est favorable aux espèces palustres, la situation dans le reste de la région (y compris en Camargue) est nettement moins bonne.



Lusciniole à moustaches. © Laurent Rouschmeyer

Les boisements

Des boisements remarquables de chênes verts, notamment en costières de Crau et en bordure des marais de l'Ilon, ainsi que des peupliers blancs en ripisylves enrichissent localement la biodiversité. Toutes les espèces de hérons arboricoles nicheuses connues en Europe s'y reproduisent : Bihoreau gris, Crabier chevelu, Héron garde-bœufs, Héron cendré, Grande Aigrette, Aigrette garzette. C'est également un lieu d'hivernage important pour les espèces sédentaires, et qui abrite les plus grands dortoirs hivernaux de **Héron garde-bœufs** connus en France. Le **Milan noir** niche dans ces boisements et ils sont utilisés comme dortoir pour les **Aigles criards** hivernants. La nidification de la **Cigogne blanche** a été favorisée par l'installation de plates-formes artificielles. Les vieux arbres à cavité accueillent la nidification

du **Rollier d'Europe**, la **Huppe fasciée**, la **Chevêche d'Athéna**, le **Petit-Duc Scops**. Ces macro-insectivores sont caractéristiques des zones de polyculture-élevage où ils disposent aussi de milieux ouverts riches en insectes. Citons par ailleurs le **Coucou geai** et l'**Engoulevent d'Europe**. Enfin, la **Couleuvre d'Esculape**, aux mœurs arboricoles, est présente dans les ripisylves ainsi que dans la costière de Crau, les haies, et les buissons.

Orientation bibliographique

Barruel & Dautier, 2009 ; Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, 2008 ; Iorio & Villepoux, 2012 ; Iorio, 2011 ; Lambret *et al.*, 2018 ; Les amis des marais du Vigueirat, 2016 ; LPO, 2006 ; Papazian *et al.*, 2017 ; Parc naturel régional de Camargue, 2017 ; Schwartz, 2010.

La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)

Cette libellule de couleur vert bronze se distingue à son abdomen dont l'extrémité présente un renflement caractéristique. C'est en France que vit l'essentiel de ses populations, notamment la moitié Sud. Elle se rencontre assez fréquemment plutôt à l'ouest des Bouches-du-Rhône, de la Camargue à la Durance, ainsi que dans la périphérie de l'Étang de Berre. Elle fréquente aussi bien les cours d'eau et les secteurs calmes des rivières et canaux aux berges boisées que les eaux stagnantes, parfois saumâtres comme en Camargue. Son habitude à longer les bords de canaux et de zones humides, à proximité de la surface, lui fait préférer des secteurs où une ripisylve arbustive à demi aquatique apporte à la fois refuge, perchoirs et nourriture. Si la population de Crau humide est certainement la plus importante du département des Bouches-du-Rhône, elle est peu abondante et fragile. Espèce quasi menacée au niveau mondial, elle est sensible aux modifications de son habitat : produits agricoles, effluents industriels, gestion inopportun des cours d'eau, etc.



Cordulie à corps fin. © Angélique Masvidal

La Diane (*Zerynthia polyxena*)

Espèce emblématique de la région méditerranéenne, l'adulte ne s'observe que trois semaines à un mois par an. Elle se rencontre principalement au bord des ruisseaux, roubines, marais, prairies de fauche. La répartition des thaïs (les papillons du genre *Zerynthia*) est strictement liée, pour les Chenilles, à la présence de leurs plantes hôtes, l'Aristolochie à feuilles rondes (*Aristolochia rotunda*) voire l'Aristolochie clémentine (*A. clematitis*). Sur les reliefs, l'espèce peut pondre sur l'Aristolochie pistoche (*A. pistolochia*), plante hôte de la Proserpine. Les derniers habitats à Diane évoluent très rapidement : les pratiques agricoles intensives, le remembrement et le drainage conduisent à la disparition de l'Aristolochie à feuilles rondes et donc au déclin du papillon.



Diane. © Marion Fouchard